LES FEUX SUR L'ILE DE MINORQUE

L'un des nombreux problèmes posés par toutes sortes d'analyses historiques d'une époque préstatistique, c'est l'établissement, au moins approximatif, de la démographie et de son évolution ; aspects fondamentaux de toute interprétation.

De la conquête de 1287 au premier recensement britannique de 1727, nous disposons de peu de données pour quantifier la présence humaine sur notre île, et précisément dans une période bien définie quant à la formation de la société actuelle. Il est à noter que la situation est assez favorable à partir du milieu du XVIe siècle, car à partir de l'application des règlements du concile de Trente (1545 - 1563), les livres dits sacramentels ont été systématiquement établis, où les baptêmes, mariage et morts seraient enregistrés. Heureusement, pratiquement tous ces livres, correspondant à toutes les paroisses de Minorque existantes à l'époque, ont été conservés jusqu'à présent et sont soigneusement conservés dans les archives du diocèse de Ciutadella. Pour une actualité générale du contenu des livres sacramentels de Minorque, il est assez intéressant "Quatrième centenaire des livres sacramentels des paroisses de Minorque". Revista de Menorca, 1965, p. 302-331; dont l'archiviste diocésain Mn. Ferran Martí i Camps qui, par ailleurs, a mené un travail de recherche constant sur ces matériaux. Cependant, pour pouvoir étudier l'évolution démographique à Minorque, nous ne disposons pas des listes initiales nécessaires sur lesquelles baser les changements quantitatifs qui pourraient être déduits des livres paroissiaux. Pour compenser ce manque, non seulement à Minorque - nous avons la ressource, pas toujours assez réussie, de consulter les soi-disant feux. Antoni Ramis i Ramis nous a offert dans "Noticias relativas a la Isla de Menorca" Quadern IV, Maó, 1829; toute une série de données sur les feux de Minorque aux XVIIe et XVIIIe siècles principalement. Ramis ne cite pas les sources dont il a extrait les données qu'il a publiées, on espère que, lorsque cela est possible, une consultation des documents du patrimoine royal de Minorque devrait nous éclairer.

Dans une tâche informative, comme celle de ce livret, il faut préciser la signification des feux et leur rôle de substitut utilisable afin d'établir le nombre d'habitants d'un lieu donné. En Principauté de Catalogne, les feux ont servi de contrôle à la distribution et à la collecte des dons votés par le Parlement et destinés à couvrir les besoins pécuniaires ou militaires des rois. Ils consistaient en le dénombrement des feux (habitations ou familles) entre lesquels se faisait la répartition des collections ; c'est-à-dire qu'il s'agissait d'un moyen de contrôle fiscal et non de statistiques précises sur le nombre d'habitants. On peut en dire autant des royaumes de Valence et de Majorque, sauf que leur établissement n'a pas répondu à la même cause.

A partir de 1301, Jaume II de Majorque établit dans les îles le droit de "monnaie", c'est-à-dire: la démission du roi de la royauté de pouvoir réduire la qualité métallique de la monnaie, en échange d'un impôt sur chaque feu ou famille, à percevoir tous les sept ans et consistant en le montant fixe d'un morabatí d'or qui devait être perpétuellement équivalent à huit petits sous ou redevances royales de Majorque. Malgré les différences d'objet, les feux des îles et ceux de Valence, ont la même utilité statistique que ceux de la Principauté et, malgré les inconvénients, ils ont été utilisés par les historiens à cette fin, en appliquant un coefficient multiplicateur afin d'approcher le nombre d'habitants à partir du nombre de familles.

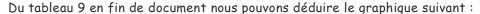
Les chapitres de la monnaie, concédée par Jaume II de Minorque – qui serait en vigueur jusqu'à l'abolition d'un tel impôt, faite par le roi Charles III en 1784 - précisaient, entre autres, qu'elle était exonérée de paiementr les propriétaires ou usufruitiers de propriété d'une valeur inférieure à 10 livres, les serviteurs et les esclaves - c'est-à-dire les personnes extrêmement pauvres - et, par privilège, le clergé et le bras militaire (chevaliers, gentilhommes et hommes généreux) étaient également exemptés. Les étrangers ayant moins de 10 ans de résidence ne payaient pas non plus. Il y avait encore d'autres exceptions : si par décès de la mère, le père était l'administrateur des biens hérités, les enfants ne payaient pas et si c'était le père qui était décédé, les enfants en possession de la mère, au cas où possédait une valeur de propriété pour plus de 10 £, seulement ils payaient les morabatí s'ils avaient plus de 14 ans, un bon âge pour négocier et rédiger un testament. Le père et la mère décédés, les enfants mâles, ont écarté l'héritier, ont également payé même s'ils résidaient dans la maison de l'héritier, à condition qu'ils aient plus de 14 ans et possèdent des biens de plus de 10 £. Ils devaient également payer de l'argent pour les personnes qui, que ce soit pour subvenir aux besoins de leur mère ou pour rembourser des dettes, ayant vendu la propriété et quittant la maison elles-mêmes étaient devenues des domestiques, alors que la propriété vendue valait plus de 10 £. Toutes ces conditions et d'autres compliquent la traduction susmentionnée des feux en individus. Dans tous les cas, et étant l'une des meilleures sources à utiliser, les historiens l'ont utilisée malgré l'application d'un coefficient multiplicateur

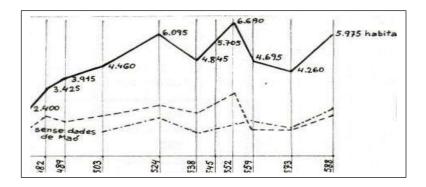
- comme nous l'avons déjà laissé entendre - qui n'a pas été choisi comme de manière arbitraire, mais par approximation et comparaison avec d'autres sources lorsque cela a été possible. L'historien majorquin Bartomeu Font i Obrador, lorsqu'il a étudié le terme de Llucmajor, a tendance à utiliser le coefficient 4,5. Cependant, les professeurs Alvar Santamaria et Francesc Sevillano pensent que pour Majorque en cela, ils coïncident avec une acceptation généralisée en Catalogne-le coefficient le plus approprié est 5; c'est-à-dire que chaque feu peut correspondre à cinq individus, c'est-à-dire qu'un feu comme maintenant est le global de Minorque de l'année 1329, avec 806 feux, représenterait - environ 4.030 habitants.

En plus des données offertes par Antoni Ramis, concernant Minorque, nous avons eu l'occasion de consulter, sur les documents originaux, les résumés des règlements des pièces retournées devant le «maître rationnel» (aujourd'hui on l'appellerait ministre des finances) qui sont inscrit dans les livres du patrimoine royal dans les archives du royaume de Majorque. Il est à noter qu'ils ont également été étudiés, comme en témoignent leurs publications, par les professeurs Miquel Ferrer i Flores et le Minorque · Florenci Sastre.

L'impôt Morabatí, établi en 1301, comme on l'a dit, et réformé en 1309; quant à Minorque, bien qu'elle aurait dû être collectée tous les sept ans, on ne trouve que les archives des colonies de 1329 A. (archives de) R. (egne de) M. (allorca). , R. (eial) P. (atrimoni) núm. 3772, de 1343 (ARM, RP n° 3 785; de 1459, 1466, 1475 et 1482 (ARM, RP n° 187); de 1503 (idem n° 3 896); de 1524 (idem id. N° 3 938; de 1538 (idem id. n° 3 952); de 1545 (idem n° 3 957); de 1552 (idem id. n° 3 965; et de 1559 (idem id. n° 3 973). correspondant à Majorque sont plus abondantes, puisqu'en plus de celles des mêmes années de Minorque, il y a 12 pièces de plus non enregistrées - ou non collectées? - comme pour Minorque.

Les données obtenues jusqu'à présent nous donnent le tableau suivant, dans lequel nous avons enregistré à côté de chaque nombre de feux le nombre d'habitants individuels possibles résultant de l'application du coefficient 5.





Aux données suara exposées, il faut immédiatement ajouter quelques précautions. Le premier peut être déduit des dernières recherches documentaires de Ramon Rosselló, qui a pu retranscrire intégralement les feux de Minorque correspondant à l'année 1545 et que nous proposons dans ce livret. Les feux de 1545 sont une pièce unique à cette époque, une découverte importante, suffisante pour sa publication, nous lui consacrons une longue introduction telle qu'elle est aujourd'hui.

Les feux de 1545. comme toujours enregistré dans l'abstrait dans sa liquidation inscrite dans le livre correspondant des Archives du Royaume de Majorque, est inclus dans le document exhumé par Roussillon aux Archives de la Couronne d'Aragon; la masse salariale des chefs de ménage minorquins, tout en précisant les feux payants et non payants et pas seulement le nombre de payeurs. Ce document est conservé dans le livre du Royal Heritage no. 2 621 des Archives de la Couronne d'Aragon (Barcelone). La proportion de feux payants sur le total est de 82,63%, ce qui signifie que pour déduire le nombre de ménages (bien que «feu» et «famille» ne soient pas des termes équivalents) sur la base du paiement des feux, ce dernier ils devraient être augmentés de 17 ou 18% pour obtenir un total plus proche du nombre réel de familles; ou suivre la procédure d'application du coefficient 6 au nombre de feux payants, ce qui donnerait un résultat similaire à l'application du coefficient 5 aux feux réels, c'est-à-dire aux feux payants plus les feux non payants. - voir tableau 11 en fin de document

Nous ne voudrions en aucun cas donner les chiffres ci-dessus comme absolus, nous avons expliqué pourquoi nous avons adopté le coefficient 6, mais nous n'avons pas l'audace d'aller au-delà de quelques

considérations indicatives. En tout cas, nous voulons exposer deux faits pour justifier l'adoption - au moins provisoire - du coefficient 6: en 1524, d'après le tableau I, Maó aurait environ 1 940 habitants et en 1538, trois ans après la le pillage de Barbarossa en aurait eu 1 125, c'est-à-dire qu'il accuserait un déclin de 815 habitants. D'après le tableau II, en 1524 il y avait 2328 habitants à Mahon et 1350 en 1538, avec une diminution de 978, un montant beaucoup plus en phase avec l'actualité historique de l'enlèvement de 800 captifs mayas et le refus de 'autres villageois de retourner dans leur village. Dans le cas de l'attaque de Ciutadella par les Turcs, l'exemple est similaire: selon le tableau I, Ciutadella aurait 3 195 habitants en 1552 et 1559, la suivante de «la malchance» en aurait 1 210, avec un déclin démographique de 1 985 habitants; alors que selon le tableau II, en 1552 Ciutadella aurait 3834 habitants et en 1559 elle en aurait 1452 avec une diminution de 2382, un nombre qui correspond le mieux aux listes de captifs qui travaillaient entre les mains du prêtre Marc Martí, en charge de la rédemption, qui serait de 3 452 (voir Francesc Hernàndez Sanz, «Compendio de Geografía e Historia de Menorca»; Maó, 1908, p. 242) dont 3 099 citoyens. Es Mercadal et Alaior ont également blâmé les effets de cette prédation humaine, 383 selon les listes mentionnées et la descente de l'image que je serais de 100,

Il faut retomber dans les feux précédents qui nous préoccupent dans le présent ouvrage, afin d'essayer de connaître au minimum l'évolution de la population minorquine dans les moments de transition du Moyen Âge au Moderne. Selon l'état actuel des connaissances, on peut voir une période aussi longue que obscure en termes de démographie et allant de l'incendie de 1329 à 1459, soit 130 ans qui correspondent aux règnes de Jacques III de Majorque (1324-1343), Pere el Cerimoniós (1343-1387), Joan I (1387-1396), Martí (1396-1410), Interregne jusqu'au changement dynastique (1410-1412), Ferran I el d'Antequera (14121416) et Alfons el Magnanime (1416-1458). Une longue période complexe pour les autres. Une ressource facile et mal documentée, afin d'expliquer la population de Minorque en raison de la dispersion de la population musulmane, a été le d'attribuer la répartition des terres entre les Catalans et les Aragonais participants à la conquête. Il semble, et nous avons des preuves documentaires pour le moment,

les Aragonais participants à la conquête. Il semble, et nous avons des preuves documentaires pour le moment, que la distribution des terres, des maisons et des parcelles a été principalement effectuée par la Procuration royale de Majorque et que de nombreuses possessions, et même la cavalerie, ont changé plusieurs fois de propriétaires. jusqu'à la consolidation de la résidence, condition généralement indispensable à l'usufruit des biens distribués. La population minorquine ne doit pas avoir été trop importante avant 1329, et elle ne doit pas avoir trop augmenté en 1339 comme on retrouve dans le Livre rouge de Ciutadella (folio 9 v°) l'ordre de Jacques III concernant la mise à disposition des défenseurs par Majorque, à la demande des jurés de Minorque,

En 1348, le traumatisme de la peste noire a également eu lieu à Minorque, ce qui a ostensiblement diminué la population; bien que nous ne disposions pas de données fixes, la documentation de l'époque insiste sur montrer un grand dépeuplement et suivrait encore de nouvelles et graves épidémies tout au long du règne du Père le Cérémonieux et dans le de son fils Juan 1. Les guerres avec Gênes et Castille, à l'occasion de la conquête catalane de la Sardaigne et en tant que reflet des terres hispaniques de la guerre de Cent Ans; ainsi que les guerres sardes et les incursions répétées des Maghrébins dans une situation frontalière et, par conséquent, une tendance à l'instabilité de la population. déjà au temps du roi Sanç de Majorque, le roi Pere el Cerimoniós, en 1363, insistait pour revendiquer la présence à Minorque de certains possesseurs de cavalerie chargés de la défense de l'île. 1363 fut une année de peste, tout comme 1371 et 1381. En 1379, le roi susmentionné dicta des mesures pour empêcher le dépeuplement. En 1397, dès le début du règne de Martí l'Humà, et à la suite des récentes épidémies, des expressions relatives à la mortalité et au dépeuplement sont à nouveau documentées. Cependant, pendant le règne du Cérémonieux, une augmentation de la population esclave a été détectée à Minorque, ce qui conduirait à un durcissement des règles régissant le traitement et l'application de la justice aux esclaves, parmi lesquels abondaient le maïs. à de tels prisonniers sardes.

En conséquence également de la situation frontalière de Minorque, le renforcement défensif de Ciutadella et Maó et l'abandon définitif de la forteresse intérieure de Santa Agueda ont été réalisés, ce qui impliquerait un remodelage des structures urbaines et la distribution de la population, avec l'apparition d'une bipolarité et d'un contrepoids qui affecterait les relations internes de toutes sortes, dans lesquelles s'entrelaceraient les luttes entre les deux noyaux urbains des extrêmes géographiques et ceux de la population rurale vis-à-vis de chacun d'eux. A tout cela, il faut ajouter les divergences inter-familiales, souvent jusqu'à la violence physique, qui impliquaient des variations dans la composition des protagonistes des cadres dirigeants. Sous le règne de Jean 1, de tels troubles sociaux continueraient et, toujours en 1391,

comme partout dans les terres hispaniques, il y aurait des assauts sur les quartiers juifs de Minorque. Pendant ce règne, et surtout dans ceux de son frère et successeur Martí l'Humà. le danger des incursions musulmanes est évident, tout comme la tendance des Minorquins à émigrer.

Une idée de la situation démographique de la Minorque, dès 1427, est suggérée par la décision d'Alphonse le Magnanime, accordant la grâce pour les infractions pénales - à l'exception de celles traditionnellement exclues, comme sa majesté, la contrefaçon de pièces et de commandes. de noblesse, sodomie. etc. à quiconque a élu domicile à Minorque: bien que nous ne sachions pas très bien à quelle fréquence et exactement cette concession a été appliquée, nous connaissons l'opposition venue de Majorque: nous récidiverons.

Les guerres familiales, dont beaucoup pour le contrôle municipal, étaient en augmentation. Vraisemblablement ces faits. dans le cas particulier des litiges concernant les offices municipaux, ils ont eu, entre autres, les conséquences des mesures fiscales prises sous les règnes précédents, surtout au temps du Cérémonieux où les avances aux universités étaient fréquentes, qui pour récupérer des prélèvements royaux ou pour acquérir la forme pour la nourriture de la population, étaient autorisés à charger des envois recensements, c'est à dire d'émettre de la dette publique, en échange d'intérêts à vie (violary) ou perpétuels (recensement proprement dit), qui a fait des communes une source de revenus. qui allait très souvent à des mains extérieures malgré la procédure de contributions des insulaires. Voilà comment les choses sont. l'aspiration aux positions municipales répondait à une défense des intérêts privés - propres et d'autrui aux dépens de la communauté. Cette situation est devenue doublement conflictuelle: ces personnes qui, dans certaines circonstances et en raison d'activités commerciales, avaient obtenu du capital, l'ont investi dans la dette publique municipale et ont cessé de travailler en tant que classe active pour devenir locataires et, de plus, de plus, en bloquant le passage d'un autre dans la tentative d'expansion économique, au moyen du contrôle de l'administration. Ce fait, étudié par le professeur A. Santamaria à propos de Majorque, eu lieu à Minorque et maintenant comme maintenant nous l'avons bien documenté. À Barcelone, ces événements se sont articulés à travers la lutte entre les Biga - majoritairement membres du parti patricien urbain - et les Busca - marchands et commerçants avec un écho évident dans les îles, entre autres raisons parce qu'il y avait de nombreux créanciers à Barcelone contre les recensements des consignations, de Majorque et de Minorque, Galceran de Requesens, prohom de la Busca, alors triomphant, serait en charge de la réforme municipale de Minorque entre 1433 et 1442. Mais une telle réforme, pas aussi profonde qu'on l'a souvent cru, n'a pas réussi à résoudre la situation des Minorquins. et les guerres familiales ont été reproduites au point qu'une guerelle entre les deux côtés de Ciutadella provoquerait une révolte suivie d'une guerre civile, qui couvrirait de 1451 à 1455, malgré le mélange des événements de Minorque avec la révolte étrangère de Majorque contre sa propre capitale fait qui a répondu à une étiologie similaire.

A partir de 1459 le résumé du deuxième recensement que nous avons pu couvrir jusqu'à présent et, globalement on peut comprendre qu'après 130 ans, l'île de Minorque a atteint une population inférieure à la franchise du recensement de 1329. On ne sait pas quels critères ont été établis pour la collecte du morabati de 1466 - qui suit immédiatement celui de 1459 - car cette année-là, à Minorque, les conséquences de la révolte de la Generalitat contre Jean II s'étaient déjà déclenchées ; nous savons seulement, à partir d'une observation consignée dans le Llibre del Reial Patrimoni (Archives de Majorque) qu'une telle contribution de Minorque a été recueillie en 1485 ; ainsi que celui de 1482 a été recueilli en 1486. Le recensement de 1475, trois ans après la fin de la guerre contre Jean II, est désastreuse : la population minorquine devrait couvrir un peu plus de la moitié des feux qu'elle avait enregistrés il y a 146 ans. Les causes étaient évidentes : de 1363 à 1472 Minorque était un champ de bataille ; ayant été occupée Ciutadella par les forces majorquines, dépendantes du roi, et Maó par les forces de la Generalitat de Catalunya, se révolta contre le roi. La situation d'après-guerre a donné le niveau démographique le plus bas, peut-être depuis les premières années du XIVe siècle. Cependant, il est nécessaire de faire une brève réflexion : la population minorquine avait-elle vraiment diminué de manière aussi aiguë ? Si l'on regarde les conséquences du même événement en Principauté, on constate qu'il ne s'agirait pas d'un fait exceptionnel : mais sept ans plus tard - recensement de 1482 - la reprise serait déjà ostensible. Il y a deux possibilités : l'immigration, ou que le niveau économique de 1475 était si bas que le nombre d'incendies non payants, pour ne pas atteindre dix livres dans la valeur des biens possédés par elle, réduisit exagérément le compte des post- temps de guerre. Ou les deux.

Bien que nous essayions de faire une analyse de l'ensemble démographique correspondant à la période de transition de la fin du Moyen Âge à l'ère moderne, il est nécessaire de faire quelques réflexions surtout à partir de l'époque précédente et du changement substantiel que représentait la conquête - peut-être plus réaliste serait de dire le barrage - comme origine d'une telle population et le début du processus démographique qui affecte profondément la population actuelle du point de vue de ses origines. Un fait frappant est le renouvellement de l'élément humain depuis 1287. Il ne s'agit pas de nier catégoriquement la survie des anciens colons musulmans, mais oui, en tout cas pour comprendre l'absence absolue de leur influence - en cas de survie - comme le montrent les nouveaux schémas politiques, juridiques, culturels et sociaux qu'impliquait le repeuplement, désormais mieux documentés qu'il y a quelques années. Seul le fait religieux était, par lui-même et par les conséquences idéologiques, un changement très profond ; mais il y a encore d'autres détails dignes d'attention, même ceux qui, à première vue, peuvent sembler peu importants comme l'est actuellement le régime. Sans négliger les autres aliments, le pain, le vin et l'huile d'olive étaient fondamentaux dans le régime alimentaire des nouveaux colons et bien que les données ne soient pas abondantes, il est nécessaire d'analyser dans quelle mesure à Minorque un développement agricole a eu lieu afin de fournir, conformément à leurs habitudes alimentaires particulières, les nouveaux colons, tout en considérant surtout le rôle du blé, qui pendant de nombreuses années représenterait près de la moitié des dépenses totales des humbles familles européennes.

Du traité de Capdepera, entre Jacques Ier et le moixerif de Minorque, et des livraisons successives de documentaires entre 1232 et 1287, on sait que l'hommage annuel que les musulmans de Minorque rendaient disponible au souverain - ou au collecteurs à qui le roi avait vendu le droit - se composait de 900 amandes d'orge et de 100 de blé - une quantité presque symbolique, la dernière - 100 bovins, 200 moutons, 300 chèvres, deux quintaux de beurre et 200 boisseaux de monaie d'argent. Si l'on compare ce reflet possible de la production rurale de la Minorque musulmane avec la description du bétail d'une grande propriété au milieu du XVe siècle (Torre Petxina, par la jeune fille Lluís Martorell) où l'on trouve 300 moutons, 20 vaches, deux taureaux, huit bœufs de labour, une jument, un âne, et six truies

c'est un cas exceptionnel (1) - on se rend compte que le type de production ne doit pas avoir trop changé depuis l'époque des musulmans; à l'exception probable de l'extension du vignoble et peut-être avec l'insouciance de ne pas avoir profité des ressources alimentaires traditionnelles chez les musulmans. Nous n'avons pas de nouvelles suffisamment claires de la production d'huile, en tout cas cela ne doit pas avoir été trop splendide car nous savons que la part de la dîme a été abaissée par le roi Jacques II. De ce que nous avons des nouvelles répétées est le manque de blé, qui, dans des circonstances connues, créerait des situations d'une extrême gravité comme celle de 1457 lorsque les autorités de Minorque ont menacé de déplacer toute la population à Majorque, bien que 4 000 personnes, c'était pratiquement impossible pour eux. Les privilèges de ces temps permettaient qu'en situation exceptionnelle les universités puissent retenir les navires avec charge de blé jusqu'à obtenir leur vente dans l'île, malgré de quoi ils étaient expédiés à d'autres ports; l'abus d'un tel privilège a même conduit à la capture en haute mer de navires transportant des céréales, fait pirate qui, en tant que tel, n'avait rien d'extraordinaire autour de nos îles aux XIVe, XVe et XVe siècles. Sinon, et on suppose que pour garantir l'approvisionnement des Minorquins, l'interdiction d'exporter du blé de Minorque était en vigueur et, encore, la possibilité de conserver celle de la dîme épiscopale pendant quelques mois en cas de besoin. Ces mesures juridiques devaient avoir d'autres conséquences telles que le manque d'intérêt pour la culture du blé, toujours sous contrôle et avec peu de chance de la spéculation et, en retour, l'intensification de l'élevage ovin ancestral. Dans tous les cas, il ne faut pas perdre de vue que les fluctuations de la population de Minorque, reflétées dans les recensements, sont justifiables par d'autres problèmes et circonstances, tels que la peste et les guerres, au temps du Cérémonieux: convulsions internes - en augmentation alarmante jusqu'à le règne d'Alphonse le Magnanime et la guerre contre Jean II - et nous pourrions y ajouter toutes les autres épidémies et les raids de pirates endémiques des Maghrébins. Tous ces facteurs devaient évidemment conduire à une série de contractions démographiques et, par conséquent, à l'impossibilité d'expansion agricole. Autrement dit, le manque de blé comme aliment de base serait causé par le déclin soutenu des récoltes, déjà de la dépopulation après la conquête de 1287. un véritable traumatisme dans l'exploitation du champ, pas réussi à résoudre faute d'un repeuplement immédiat et massive - impossible à tout moment - et la tendance se poursuivra au fil des siècles, compte tenu de la série d'événements défavorables que nous avons tenté de découvrir ci-dessus.

Si l'élevage ovin peut nous être présenté comme un moyen économique intéressant, il est en quelque sorte un substitut - sinon, c'est la situation actuelle en matière d'élevage - compte tenu de l'exportation de laine et de fromage et de la production de tissus; cela ne présuppose pas un solde positif puisque l'élevage bovin, et principalement avec les systèmes d'exploitation d'alors, ne donne pas un rendement aussi élevé que l'agriculture, même avec un élevage facile, depuis le début de la conquête Les parcelles catalanes de Minorque ont été continuellement entourées de clôtures en cloisons sèches qui donnent, jusqu'à présent, un aspect extrêmement humanisé au paysage rural et qui, par ailleurs, rendaient la profession de berger indispensable. Il ne faut pas non plus perdre de vue en quoi l'élevage ovin est celui qui épuise le plus rapidement les ressources fourragères naturelles. Autrement dit, bien que des productions comme la laine et le fromage et leur commercialisation - historiquement bien détectées à Minorque depuis le bas Moyen Âge - peuvent donner l'impression d'une certaine compensation au manque de production alimentaire, grâce à l'échange et par les gains attribuables aux valeurs ajoutées par la manipulation des produits bovins; un déficit endémique est toujours évident, dont les crises manifestes dues au manque de nourriture, qui étaient de véritables crises de faim, sont claires. Il est connu et vérifiable que si la diminution de la population produit la contraction de l'exploitation agricole, l'accroissement de la population n'implique pas nécessairement une expansion de celle-ci, si une transformation de la technique ne se produit pas en parallèle. Dans le cas de Minorque, la preuve est claire: malgré les repeuplements, non seulement celle de la conquête, mais celle qui devait se produire au temps du Cérémonieux par un grand nombre de travaux forcés - c'est-à-dire le repeuplement le plus négatif quant à l'introduction de changements techniques ne devrait pas pour résoudre le problème alimentaire, mais l'inverse: il fallait créer des motifs de révolte parmi les paysans - on se souvient des concomitances des Minorquins avec la partie extérieure de Majorque au XVe siècle. Les paysans locataires des domaines utiles de la grande cavalerie furent remplacés par une main-d'œuvre relativement bon marché dans l'exploitation des terres que les familles privilégiées possédaient en domination directe. La situation n'était pas générale car les terres sous la domination directe du roi, ou terres realeng, continueraient à être exploitées par des paysans libres, mais de plus en plus, en particulier dans la partie ouest de l'île, la tendance de l'emphytéose - possesseurs de la domination directe des terres de realeng - à louer les domaines utiles et à aspirer aux privilèges sociaux serait accentuée, c'est-à-dire à obtenir le statut de citoyen et à vivre des revenus produits par le travail d'un autre: ce phénomène qui commencerait dans la fin du règne de Pierre le Cérémonieux, se poursuivra sous les règnes de ses enfants et s'accentuera au XVe siècle.

On n'oublie pas, en calibrant les possibilités du sol de Minorque, l'opinion assez répétée du manque de terre sur le rocher insulaire : une exagération d'actualité dans laquelle les opinions se sont trop souvent fondées sur l'impossibilité d'introduire des changements substantiels dans les systèmes de culture. Si nous regardons la fin de la période médiévale, avec une petite population, il y avait beaucoup de terres fertiles.

* *

En sept ans environ - de 1475 à 1482 - la population de Minorque a enregistré une augmentation de 205 incendies, ce qui - sans négliger la «dévaluation» de l'incendie de 1475 - pourrait signifier une augmentation d'environ 1 000 à 1 250 habitants. Il faut comprendre qu'une telle population augmente, en plus d'une croissance végétative normale répond à un processus d'immigration. Le 25 septembre 1479, il y a une plainte de l'Université et du Royaume de Majorque contre l'impunité dont jouissent les persécutés par la justice qui, sous le privilège d'Alphonse le Magnanime, se sont réfugiés à Minorque. La plainte n'était pas nouvelle, elle avait déjà été déposée en 1427 à la suite de l'octroi du privilège, et non précisément à cause de l'impunité possible des auteurs de crimes violents, mais principalement à cause des personnes impliquées dans des délits de dette,

Le fait de l'augmentation accélérée de la population de Minorque immédiatement après la guerre contre Jean 11 (1463-1472, par rapport aux Minorquins) se vérifie principalement à Ciutadella. Nous ne disposons pas encore d'une étude suffisamment détaillée et chronologiquement localisée pour pouvoir déterminer les lignées de Majorque et de Minorque et établir leur transfert d'une île à une autre ; mais une trace peut être relevée. La croissance démographique de Ciutadella de 1475 à 1482 est de 122 incendies - de 600 à 700 habitants - avec la particularité que les noms de famille tels que: Arnau, Blanc, Calafat, Carbonell, Carrió, Coll, Comes, Domènec, Fiol, Font, Forner, Joan , Llopis, Monistrol, Moragues, Pasqual, Picaró, Sabater ter, Ventes, Salom, Siquier, Torres ...; absents de la documentation de la guerre contre Jean 11 et

correspondant à certains des hommes armés qui ont été envoyés de Majorque à Ciutadella pour la défense contre les rebelles de Mahon (2), sont présents dans le recensement de 1545. Il n'y a aucune garantie pour assurer la permanence et la descente du peuple majorquin de premier plan à Minorque, car le cas de l'immigration après expéditions pour renforcer le camp royaliste; il s'agit simplement d'une vérification de l'identité des lignées, qui peut soutenir l'hypothèse d'un repeuplement de Minorque avec des personnes de Majorque plus que de tout autre endroit du royaume. Dans le cas de Ciutadella après le malheur de 1558, comme pour le repeuplement, le fait mentionné ci-dessus se vérifie facilement dans les registres de guides de l'Université générale qui sont actuellement objet d'étude par part de l'historien Florenci Sastre. On remarque également dans l'incendie de 1545 la disparition dans la capitale d'un bon nombre de lignées telles que: Agulló, Alçamora, Alenyar, Amfós, Balaguer, Calderer, Canyissar, Cassà, Falgueres, et tant d'autres qu'il serait difficile de préciser pourquoi nous manquons paie ultérieure. Cependant, il est curieux d'observer les toponymes des possessions dans le terme Ciutadella précédé de la particule -so'n "(ço d'en) qui correspondent également à des lignées éteintes -Parets, Vell, Tica, Tarí, Mestres, Fe, - et documenté dans l'incendie de 1545, ainsi que d'autres enregistrés dans des documents plus anciens —Catlar, Marc, Marquet, Salomó ou Salamó.

Dans le cas de Maó, nous trouvons dans le recensement de 1545 de nombreux noms de famille communs à Majorque: Andreu, Bisquerra, Bonet, Borràs, Bosc, Calders, Camps, Capella ou Capellà, Capó, Carbonell, Castelló, Català, Coll, Crespí, Estela (Stela), Font, Garcia, Gomila, Llobera. Marquis, Matthew, Mir. Moll, Móra, Pinya, Pomar, Pons, Roger ou Rotger, Rosselló, Sabater, Salom, Seguí, Serra, Servera, Terraça, Tomàs, Valls, Vidal, Villalonga; qu'on ne sait pas très bien s'ils correspondent déjà à des colons suite à la destruction de Maó en 1535 par Barbarossa ou à des colons avant cette attaque. Cependant, en 1545, l'on trouve à Maó quelques lignées rares à Majorque telles que: Anglès, Arguimbau, Gonyalons, Gorners, Juneda (actuellement évoluée à Juaneda), Olives, Piris. Taltevull (aujourd'hui Taltavull) et Tudorí (aujourd'hui Tudurí).

À l'Université du Château de Santa Agueda (es Mercadal et Ferreries, actuellement) à côté de noms de famille non situés à Majorque et avec la particularité d'avoir été perpétués à ce jour, tels que: Ametller, Arlès (transformé en Allégué et corrompu par les effets d'enregistrement castillanisant à Alles), Barber, Febrer, Garriga, Joanico; on trouve d'autres maïs très majorquins: le Bagur. Bernat, Camps, Cavalier, Foixa (avec les variantes Fuxa, Fluxa, etc.), Fortuny, Mascani, Marti, Melia, Riera, Rossello, Torrent, Triall (Triay, due à la dégénérescence). Peut-être faut-il noter que lorsque nous disons des lignées ou des noms de famille, peu importe, les majorquins doivent être bien compris les lignées catalanes déjà enracinées à Majorque, donc nous les trouvons, aujourd'hui, pas seulement chez les célibataires., comme on peut le voir, dans toute la Principauté et le Pays de Valence.

A Alaior, comme à Ma6 et Es Mercadal-Ferreries, la même caractéristique de conservation des lignées inscrites au recensement de 1545 est donnée, c'est-à-dire que le cas de disparition des noms de famille n'est pas donné de manière aussi massive qu'on puisse le vérifier dans le cas de Ciutadella, où il faut répéter qu'en 1545 il n'avait pas encore reçu l'impact de l'attaque turque de 1558; et de telles lignées - c'est-à-dire les plus représentatives sont: Chêne (provenant de l'orthographe Olzina et Ulzina) Rubans (actuellement Sintes, par déformation orthographique) Fortuny, Guardia, Llambies, Llopis, Mascani, Melia, Pellisser, (ou Palliser, actuellement), Piris, Quintana, Roger, Salort, Triall, etc. dont la plupart sont également d'origine majorquine (à l'exception des Cintes, Quintana, Gonyalons, Mercadal ...

Il est également vérifiable que la lignée Ponç (actuellement orthographié Pons) apparaît dans neuf foyers à Alaior, 15 à Ciutadella, 43 à Ma6 et huit à Santa Agueda; qui résulte comme une prémonition de sa présence présente abondante. Il convient de noter que c'est aussi un nom de famille également enraciné à Majorque.

Dans le cas de Mao, Pons est déjà le 1 545 l'Ilinatge mais ceux-ci suivis de Segui (34 incendies), Gomila (17), Cardona (14); c'est-à-dire que les lignées les plus représentées doivent provenir de Majorque, mais on trouve aussi des Cintes (14 ennemis) et Orfila (11) qui ne se produisent pas à Majorque.

Cela pourrait aussi renforcer l'hypothèse de repeuplements de Majorque, le fait du dialecte. La proximité dans la perspective familière de la langue catalane est beaucoup plus grande entre le majorquin et le minorquain qu'il n'y paraît à première vue. Les différences phonétiques sont plus petites que ce que l'on peut impliquer. Bien qu'il attire l'attention du maïs la prononciation du o expiatoire en Minorque, il faut considérer que le fait n'est pas absent à Majorque, en particulier dans la région de Soller et d'autres villages de l'intérieur où le o atona est également prononcé un maïs u toujours (Wier) ou du moins lorsqu'il

est suivi d'une syllabe avec des voyelles **e**, **i**. De mois en mois, il faut considérer que la fermeture en **u** du **o** expie, même dans le Principauté, c'est un phénomène tardif - selon Veny se produit vers le XVIe siècle - alors que la présence de la voyelle neutre (a, e, expie) et toujours la voyelle neutre accentuée, un tel maïs est conservé à Ciutadella et Ferreries, Ia iotitzaciO de certains 11 intervocaliques ou définitifs (palla-paia-paa; vellaveia-vea; conill-conf; etc.) est commun à Majorque et à Minorque et même à Ibiza, où, en revanche, il ne l'est pas (Iona - comme depuis les dates La conjugaison des verbes, véritable archaïsme vivant, est très proche entre Majorque et Minorque, alors qu'Ibiza est un cas à part, surtout dans l'accentuation (temps). ho, Mall. Men.: avoir hO; Eiv. avoir hu. Mettre: Mall. Men.: mettre; Eiv.: mettre; etc.).

Compte tenu des problèmes soulevés jusqu'à présent dans une perspective presque exclusivement minorquine, il est nécessaire de découvrir, quoique de manière concise, les raisons d'une émigration majorquine. Les feux à Majorque montrent une stagnation de la population de 1482 à 1510 et une croissance remarquable en 1517, qui coïncide à peu près avec le règne de Ferdinand le Catholique (1479-1516). D'une manière générale, nous savons que le «redrec», au temps de la Catholique, était une action programmée par la volonté royale, bien que pas entièrement réussie, même dans la Principauté de Catalogne, où les résolutions importantes de l'Ines ont été mises en œuvre - liquidation de la guerre contre Jean II et de la crise sociale agraire (remenca paysans), réforme de la Generalitat et du Conseil de Cent, redressement des comtés ultra-pyrénéens, etc. - pero, Quant au Royaume de Majorque, la situation n'était pas du tout flatteuse. Le cas de Minorque peut sembler l'exception si l'on accepte la croissance démographique comme instrument de mesure ; mais il se pourrait très bien que la croissance de Minorque se fasse grâce à une absorption de la population majorquine. De 1519 à 1523, Majorque a été touchée par le déclenchement de la Germania, qui, selon les recensements majorquins, a provoqué une diminution d'environ 4 000 incendies - environ quatre fois la population totale de Minorque ! qui ne se rétablirait pas encore complètement après quarante ans. Il ne serait pas étrange de voir un courant de migration de Majorque à Minorque jusqu'à bien au-delà du milieu du XVIe siècle, comme nous avons essayé d'éclairer le long des analyses précédentes.

* *

Cette introduction devrait se terminer par quelques réflexions que nous jugeons exactes. Le recensement de 1545 a donné des raisons d'extraire des considérations qui, nécessairement, ont dû se fonder sur d'autres recherches de Ramon Rossello et Vaguer, c'est pourquoi nous soulignons une fois de plus la valeur de son travail de chercheur mais en plus il faut ajouter que sans les données nominales du recensement de 1545, rien n'aurait pu être élucidé quant aux sujets insinués tout au long de la présente introduction ; seulement que pour cette raison la publication était déjà justifiable de la simple liste des chefs de famille du milieu du XVIe siècle. Mais les amendements et les élucubrations ne sont pas gratuites, elles ne sont ni plus ni moins qu'un échantillon de l'ensemble des suggestions que nous offre le "fogatge de 1545" un échantillon avec lequel nous avons tenté d'inciter à une révision du coefficient applicable au nombre de foyers à Minorque afin de le convertir en Nombre d'habitants - sans avertissement du manque de fiabilité des procédures et de toutes sortes de réticences dans l'actualité démographique pré-statistique - et une analyse des causes et effets possibles des oscillations de la démographie minorquine au bas moyen âge et de l'origine des Minorquins. Aucune tentative n'a été faite pour parvenir à des conclusions définitives ou incontestables, pas de loin! et j'espère que les hypothèses soulevées céderont la place à des discussions de clarification. C'est en soi, déjà l'une des prétentions programmatiques du ministère de la Culture: mettre à la disposition des historiens des matériaux pour l'approfondissement de la connaissance de notre histoire, afin que nous récupérions une partie importante de ce qu'on appelle nos racines en tant que peuple. Bien entendu, nous devons souligner que cette introduction n'épuise pas les possibilités qui, avec d'autres sources documentaires publiées pour la première fois et d'autres proches à venir, peuvent être utilisées pour analyser d'autres aspects. Ne perdons pas de vue la difficulté de clarifier les questions que nous avons tenté de découvrir, et ne disons plus comment les quantifier de manière précise et non seulement en termes de démographie, mais aussi en matière d'économie et de son évolution ; à vrai dire, l'état de la connaissance des données semble, pour l'instant épuiser les possibilités qui, avec d'autres sources documentaires mises au jour pour la première fois et d'autres proches à venir, peuvent être utilisées pour analyser d'autres aspects. Ne perdons pas de vue la difficulté de clarifier les questions que nous avons tenté de découvrir, et ne disons plus comment les quantifier de manière précise et non seulement en termes de démographie, mais aussi en matière d'économie et de son évolution. Cependant, il y a des portes ouvertes pour se plonger dans l'interprétation du passé, et il va sans dire que pour une

meilleure connaissance du même pour comprendre le présent et la projection vers le futur; car chanter les données ne servirait qu'à une érudition peut-être plausible mais sans réel profit.

Le recensement de 1545 a été littéralement transcrit et donc publié à la seule exception du Cis d'accents afin d'éviter d'éventuelles confusions. Nous pensons que cela constitue également une source de nouvelles pour les philologues et les linguistes. Il faut signaler qu'il est dommage qu'en raison d'une certaine urgence du temps nous n'ayons pas ajouté d'appendice à la relation par ordre alphabétique des Illinages, puisque l'ordre établi - disons qu'il est "semi-alphabétique" - était autrefois sous les noms de sources i. encore plus compliqué

Nous clôturons définitivement la présente introduction par l'expression du désir d'avoir canalisé une contribution de recherche intéressante de l'infatigable Ramon Rossello i. en répétant des mots, pour avoir approfondi la connaissance du passé de notre île.

Andreu Murillo Conseillé de la culture

Remarques:

(1) cas et d'autres dans la publication du Conseil Insular de Minorque, "Livre du notaire de Ciutadella Jaume Riudavets " par Ramon Rossello i Vaquer; Ciutadella, 1982. Voir l'article de Conseil insulaire de Minorque "La revolta menorquina contra Joan II (1463.1472)" par Ramon Rossello i Vaquer; Ciutadella, 1981.

Liste des Fogatges notés dans l'ouvrage et qui concernent la patronyme Villalonga (Vilalonga)

<u>Terme de Maó</u>

Lorens Vilalonga VII sous,

La muller d'en Joan Vilalonga quondam VII sous,

Lorens Vilalonga fil d'en Joanot nichil,

La muller d'en Matheu Vilalonga VIII sous,

Pere Vilalonga de Toraixer VIII sous,

Vicenc Vilalonga Viii sous.

Terme d'Alaior

March Vilalonga VIII sous, Pere Vilalonga VIII sous

QUADRE 1 (aplicació del coeficient 5)

MENORCA

| any | CIUTADELLA | | MAÓ | | ALAIOR | | Sta. AGUEDA | | focs | hab. |
|---------|------------|-------|-----------|-------|---------|-------|-------------|------|-------|-------|
| 1329 | | 2 10 | Milan I | | | | | | 806 | 4.030 |
| | focs | hab. | focs | hab. | focs | hab. | focs | hab. | | |
| 1459 | 286 | 1.430 | 264 | 1.320 | 108 | 540 | 45 | 225 | 703 | 3.515 |
| | Ŋ., | | | focs | | hab. | | | | 20.0 |
| 1466 | 264 | 1.320 | 230 | | | 1.150 | | | 494 | 2.470 |
| 1475 | 279 | 1.395 | 201 | | | 1.005 | | | 480 | 2.400 |
| 1482 | 401 | 2.005 | 284 | | | 1.420 | | | 685 | 3.425 |
| 1489 | 346 | 1.730 | | 437 | T De | 2.185 | | | 783 | 3.915 |
| i di di | | | focs | hab. | focs. | hab. | focs | hab. | | |
| 1503 | 404 | 2.020 | 242 | 1.210 | 154 | 770 | 92 | 460 | 892 | 4.460 |
| 1524 | 507 | 2.535 | 388 | 1.940 | 211 | 1.055 | 113 | 565 | 1.219 | 6.095 |
| 1538 | 435 | 2.175 | 225 | 1.125 | 200 | 1.000 | 109 | 545 | 969 | 4.835 |
| 1545 | 500 | 2.500 | 308 | 1.540 | 202 | 1.010 | 131 | 655 | 1.141 | 5.705 |
| 1552 | 639 | 3.195 | 333 | 1.665 | 242 | 1.210 | 124 | 620 | 1.338 | 6.690 |
| | | | fo | | cs hab. | | aprile i | of I | | |
| 1559 | 242 | 1.210 | 351 1.755 | | 346 | | 1.730 | | 939 | 4.695 |
| | | | | | focs | hab. | focs | hab. | | |
| 1573 | 251 | 1.255 | 274 | 1.370 | 201 | 1.005 | 126 | 630 | 852 | 4.260 |

| any | CIUTADELLA | | MAÓ | | ALAIOR | | Sta. AGUEDA | | focs | hab. |
|-----------|------------|-------------|--------|------------|---------------------------|-------|-------------|------|--------|-----------------------|
| 1329 | | | | ZEE - INGE | | | | | | 4.836 |
| | focs | hab. | focs | hab. | focs | hab. | focs | hab. | | |
| 1459 | 286 | 1.716 | 264 | 1.584 | 108 | 648 | 45 | 270 | 703 | 4.218 |
| | | Test. | Buri . | focs | hab. | | | | R*1 77 | |
| 1466 | 264 | 1.584 | 1 414 | 230 | Michi | 1.380 | | 494 | 2.964 | |
| 1475 | 279 | 1.674 | | 201 | studia Buldu | 1.206 | | | 480 | 2.880 |
| 1482 | 401 | 2.406 | raj. | 284 | 8. 12. 12. 13. 13. 13. | 1.704 | | | 685 | 4.110 |
| 1489 | 346 | 2.076 | | 437 | a tvi | 2.622 | | | 783 | 4.698 |
| 7 - 1 - 1 | | | focs | hab. | focs | hab. | focs | hab. | | , sive |
| 1503 | 404 | 2.424 | 242 | 1.452 | 154 | 924 | 92 | 532 | 892 | 5.332 |
| 1524 | 507 | 3.042 | 388 | 2.328 | 211 | 1.266 | 113 | 678 | 1.219 | 7.314 |
| 1538 | 435 | 2.610 | 225 | 1.350 | 200 | 1.200 | 109 | 654 | 969 | 5.814 |
| 1545 | 500 | 3.000 | 308 | 1.848 | 202 | 1.212 | 131 | 786 | 1.141 | 6.846 |
| 1552 | 639 | 3.843 | 333 | 1.998 | 242 | 1.452 | 124 | 744 | 1.338 | 8.028 |
| | 10.25° | | | | focs | | hab. | | | ggire ne. Sen Foot |
| 1559 | 242 | 1.452 | 351 | 2.106 | 346 | | 2.076 | | 939 | 5.634 |
| \$ (A) | | 5 (M / 134) | vin | | focs | hab. | focs | hab. | | |
| 1573 | 251 | 1.506 | 274 | 1.644 | 201 | 1.206 | 126 | 756 | 852 | 5.112 |